

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 30 MARS 2015

PRESENTS : M. BELIN, M. CIELECKI, Mme ROLLAND
Mmes DOYON, THIOURT, LOVERA, PEPERMANS,
Mrs GUILLON, LEHOUGRE, ALBORS, LEJEUNE, PEPERMANS, DEGRAEVE, SIMON

Absent excusé représenté : Mme LELIEVRE qui a donné pouvoir à Mme LOVERA

Secrétaire de séance : M. LEJEUNE

Précédent procès-verbal accepté à l'unanimité

Ordre du jour

Monsieur le Maire qui fait approuver les comptes 2014 de la commune et du CCAS n'assiste pas au vote des comptes administratifs et quitte la salle du conseil.

- 1) Monsieur Simon présente les comptes administratifs 2014 de la commune conforme à la balance et au compte de gestion du receveur municipal et propose d'affecter une partie de l'excédent 2014 au budget unique 2015

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	DEFICIT D'INVESTISSEMENT
106 971.99 €	39 332.86 €

Le Conseil approuve à l'unanimité le compte administratif 2014 et décide d'affecter une partie de l'excédent de fonctionnement 2014 soit 67 639.86 € pour l'autofinancement des dépenses d'investissement

(le déficit d'investissement inclut les factures dues pour la restauration des appartements pour un montant de 82 430.88 € l'estimation des travaux du cabinet JR Consulting portait sur un montant de 39 736€)

et du CCAS qui laisse apparaître un excédent de fonctionnement de 3 788.97€ et un excédent d'investissement de 15.24€. Ces comptes sont cohérents avec les comptes de gestion du receveur municipal.

Accepté à l'unanimité ;

Monsieur le Maire participe de nouveau à la réunion et remercie les membres présents.

- 2) Vote du taux des 3 taxes directes locales : Monsieur SIMON rappelle qu'il a été décidé en commission des finances de ne pas augmenter les taxes cette année celles-ci seront identiques à l'année précédente soit :

Taxe d'habitation	14.40%
Taxe foncière sur le bâti	20.23%
Taxe foncière sur le non bâti	56.25%

Ce qui représente une recette de 210 545€. Accepté à l'unanimité

3) Budgets primitifs 2015

a)

Section de fonctionnement	
DEPENSES	RECETTES
500 287.86	500 287.86

b)

Section d'investissement	
DEPENSES	RECETTES
133 485.86€	133 485.86€

Une dépense de 12 500€ est prévue pour l'acquisition d'un camion benne
Accepté à l'unanimité

Budget CCAS équilibré en dépenses et en recettes pour un montant de 6 288.97 €. Accepté à l'unanimité par les membres présents

4) Dissolution du SIDER et adhésion au SDESM

Monsieur Cielecki informe le Conseil que considérant que le SIDER du Grand Morin a transféré son autorité concédante au SMERSEM donc au SDESM et qu'il ne dispose plus de ressources propres et n'exerce plus de compétence, il est nécessaire de procéder à la dissolution de ce syndicat. A l'unanimité le Conseil décide de dissoudre le SIDER du Grand Morin à compter du 31 décembre 2014

Considérant que la commune de Montceaux Lès Meaux bénéficie déjà de toutes les prestations du SDESM, le Conseil municipal demande son adhésion au SDESM et demande que l'intégralité des compétences du SIDER du Grand Morin soient reprises par le SDESM du fait de l'adhésion de la commune à ce syndicat. Il est accepté les modalités de substitution du SDESM dans les conditions mentionnées à l'article L5711-4 du CGCT- Décision prise à l'unanimité.

5) Travaux d'investissement 2015

- a) Les travaux de création d'une salle de classe et de vidéo projection sont en cours d'aménagement au 1^{er} étage du bâtiment école (ancien appartement de la Directrice) et la fin de ces travaux est prévue fin juin 2015
- b) Aménagement de l'entrée de la Place de la Mairie en béton désactivé, ainsi que la réfection de voirie Place des Quinconces commenceront dès que nous aurons réceptionné tous les devis.

6) Monsieur le Maire rappelle la nécessité de mettre en place une commission chargée du cimetière : Mme Doyon se porte volontaire avec M. Lejeune et M. Albors

7) Poste énergie : Il est nécessaire d'attendre une année entière pour faire le point sur l'économie réalisée depuis que l'éclairage public est éteint pendant la nuit.

8) Le Conseil est informé que Monsieur Jean-Jacques DEGRAEVE a démissionné de son poste de Vice-Président de la Commission sécurité depuis le 2 février 2015 et a été remplacé par Monsieur CIELECKI, 1^{er} Adjoint.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h03